

## **LA FONDATION PROPOSE DES BOURSES D'AIDE A LA PARTICIPATION AUX CONGRES INTERNATIONAUX**

Les concours de bourses d'aide à la participation aux Congrès Internationaux de la Fondation Cœur et Artères ont lieu à l'occasion des principaux congrès internationaux de pathologies cardiovasculaires et métaboliques (diabète etc.). Ils ont pour but d'aider financièrement des Internes des Hôpitaux, des Chefs de Clinique Assistants des Hôpitaux, des Etudiant(e)s inscrit(e)s en Doctorat de Thèse de Recherche d'Université et des Post-Doctorant(e)s qui désirent présenter leurs travaux à un congrès scientifique international. Les bourses de congrès de la Fondation Cœur et Artères ne s'adressent pas aux personnes pour qui les frais de congrès sont déjà couverts en totalité (autres bourse de congrès, allocations de recherche, subventions, contribution totale du chercheur, etc).

Nous tenons à vous préciser que les bourses de la Fondation Cœur et Artères sont réservées aux Internes des Hôpitaux, aux Chefs de Clinique Assistants des Hôpitaux, aux Etudiant(e)s inscrit(e)s en Doctorat de Thèse de Recherche d'Université et aux Post-Doctorant(e)s dont le Chef de Service et/ou le Directeur de Laboratoire ne peut assumer tous les coûts associés au congrès, mais qui souhaitent néanmoins y participer. Dès lors, les bourses d'aide au congrès de la Fondation Cœur et Artères ne doivent pas être perçues comme un moyen indirect pour faire économiser des frais sur des dotations déjà acquises par vos différents services (contrats de recherches etc.) et ciblées pour participer à des congrès scientifiques. En effet, cela priverait un certain nombre de vos collègues de pouvoir participer à ces congrès scientifiques, alors que l'objectif de la Fondation Cœur et Artères est d'augmenter le plus possible la participation des jeunes chercheurs du domaine médical et biomédical aux congrès. Nous vous remercions de tenir compte de ces considérations lorsque vous déposez un dossier.

**Le concours ouvert à partir du 20 août 2012 a pour objet la participation au Congrès Scientifique de l'American Heart Association (AHA) qui se déroulera du 3 au 7 Novembre 2012 à Los Angeles (Californie, USA)**

**Le fond de soutien pour ce congrès correspond à  
1 BOURSE PLAFONNEE A 2000 EUROS.**

## **Règlement :**

**LE (LA) CANDIDAT (E ) DOIT AVOIR UNE ETUDE CLINIQUE / UNE RECHERCHE QUI A ETE ACCEPTEE COMME COMMUNICATION ORALE OU AFFICHEE AU CONGRES DE L'AHA (Los Angeles, 3-7 nov. 2012). IL DOIT DE PLUS PRESENTER LUI-MEME CETTE COMMUNICATION.**

- Les demandes de bourses d'aide aux congrès de la Fondation Cœur et Artères doivent être acheminées par courrier électronique à la Fondation Cœur et Artères ([contact@fondacoecor.com](mailto:contact@fondacoecor.com)) et par courrier postal (Fondation Cœur et Artères, 96 rue Nationale 59000 Lille).
- **Les demandes** concernant le congrès de l'AHA (3-7 novembre 2012) doivent parvenir au plus tard le **21 septembre 2012** par mail et par courrier postal à la Fondation Cœur et Artères.
- Chaque candidat ne peut obtenir qu'une seule bourse par année universitaire.
- Votre Chef de Service Hospitalier ou votre Directeur de Laboratoire doit vous appuyer financièrement pour que vous soyez éligible à une bourse et s'engager à assurer le soutien financier nécessaire pour que vous participiez effectivement à ce congrès si les frais que vous engagez dépassaient le plafond de 2000 Euros de la Bourse de la Fondation Cœur et Artères. Une lettre d'appui de celui-ci (celle-ci) indiquant le montant de sa contribution est obligatoire pour que votre candidature soit considérée.
- Toute demande devra être rédigée **en français ou en anglais**. Un court résumé vulgarisé est demandé en français **uniquement**.

## **Dossier à compléter :**

Les candidats devront fournir sur papier libre un dossier qui comprendra obligatoirement les éléments suivants en respectant l'ordre d'apparition dans le texte :

- Etat Civil du Candidat (Nom, prénom, date de naissance)
- Situation professionnelle (spécialité, année de thèse etc.)
- Service Hospitalier et/ou Laboratoire où le travail présenté au congrès a été effectué
- Nom du Chef de Service Hospitalier et/ou du Directeur du Laboratoire
- Résumé de l'étude/de la recherche présentée au congrès
- **Résumé vulgarisé grand public en français** – 5 lignes (mentionnant si possible l'intérêt pour la découverte de nouvelles solutions thérapeutiques et/ de prévention), (sera publié sur le site internet de la Fondation Cœur et Artères)
- 1 photo d'identité numérisée (sera publiée sur le site internet de la Fondation Cœur et Artères)
- Attestation d'inscription au Congrès
- **Attestation d'acceptation de la communication au congrès mentionnant le nom de la personne qui la présente, en l'occurrence le demandeur, ainsi que la date, l'heure et la salle où aura lieu la présentation**
- Budget prévisionnel décrivant les frais à prévoir (inscription au congrès, voyage, déplacements, hôtel, repas etc).
- Lettre d'appui du Chef de Service Hospitalier et/ou du Directeur de Laboratoire.
- Attestation de votre part mentionnant que vous disposez des documents administratifs adéquats (passeport valide pour les USA, autorisation de l'Ambassade des Etats-Unis) pour vous rendre aux Etats-Unis ou que vous entamez les démarches nécessaires pour obtenir ces documents avant le 3 Novembre 2012.
- Attestation de votre part mentionnant que vous vous engagez à entreprendre les démarches administratives nécessaires pour conserver aux USA le remboursement d'éventuelles dépenses de santé, frais de rapatriement sanitaire etc.

## **Évaluation :**

Le Directoire de la Fondation Cœur et Artères attribuera la Bourse sur avis du Conseil Scientifique de la Fondation.

Le Conseil Scientifique de la Fondation notera à l'aide d'une grille de cotation préétablie les différentes communications.

Les communications seront classées en fonction de la notation du Conseil Scientifique de la Fondation.

En cas d'égalité de plusieurs candidats pour la première place les communications acceptées à l'oral seront prioritaires sur celles affichées. Si une égalité persiste, le choix se fera par tirage au sort sous le contrôle du Directeur de la Fondation Cœur et Artères.

La meilleure communication se verra attribuer une bourse dont le montant est plafonné à 2000 Euros.

Si un des membres du Conseil Scientifique se retrouve en conflit d'intérêt face à un dossier précis, il sera retiré de l'évaluation de la demande en question.

**Veillez noter que seuls les dossiers complets seront évalués.**

## **Remise de la Bourse :**

Les résultats du concours seront communiqués par écrit (Email et par courrier postal) à tous les candidats(tes). Le nom du (de la) Lauréat(e) sera mentionné sur le site internet de la Fondation Cœur et Artères à l'issue du congrès de l'AHA.

Les **résultats** seront donnés à partir du **1er octobre 2012**.

Les détails de la procédure de remise de la bourse seront communiqués à ce moment et feront l'objet de la signature d'un protocole entre le Lauréat et la Fondation Cœur et Artères.

**Le versement de la bourse sera effectué sur présentation de justificatifs uniquement.** Les frais de transport, d'inscription au congrès et de réservation d'hôtel pourront être remboursés avant votre départ et le solde au retour sur présentation de justificatifs.

À cet effet, vous devrez nous transmettre :

- A) L'intégralité des pièces justificatives originales des dépenses engagées (\*) (factures d'inscription au congrès, de transport, d'hôtellerie, de restauration) sur le compte de la bourse attribuée par la Fondation Cœur et Artères.
  - B) Un rapport (2 à 5 pages) **en français** résumant les points majeurs médicaux et scientifiques de votre spécialité qui ont été présentés lors du congrès. Ces données scientifiques pourront être publiées sur le site Internet de la Fondation Cœur et Artères en mentionnant votre nom.
- Le règlement de l'intégralité des sommes engagées dans la limite des 2000 Euros ne se fera que quand les justificatifs financiers (A) et le rapport scientifique (B) seront parvenus à la Fondation Cœur et Artères.

*(\*) Le (la) lauréat(e) a la liberté de choisir les moyens de transport, l'hôtellerie et la restauration qu'il (elle) souhaite. Il (elle) se charge personnellement de l'inscription au congrès et des réservations des moyens de transport et de l'hôtellerie. Toutefois, ces choix devront être faits en fonction du contexte, et de la norme comportementale d'un(e) Interne des Hôpitaux, d'un(e) Chef de Clinique Assistant des Hôpitaux, d'un(e) Etudiant(e) en inscrit(e) en Thèse de Doctorat d'Université ou d'un(e) Post-Doctorant(e). En d'autres termes les lauréat(e)s se comporteront « en bon père de famille » selon l'expression du Droit Civil, c'est-à-dire qu'ils (elles) adopteront une moyenne de conduite sociale adaptée aux spécificités d'un déplacement professionnel à l'étranger d'un(e) représentant(e) de leur profession. De ce fait, les conditions de remboursement par la Fondation sont les suivantes :*

*1) Les transferts A/R villes de province-aéroports de Paris se feront obligatoirement en 2ème classe SNCF, en classe économique d'un vol intérieur, ou en voiture particulière sur présentation des justificatifs.*

*2) Les vols A/R Paris-Los Angeles se feront obligatoirement en classe économique, la Fondation ne remboursera pas cet A/R au-delà de 1200 Euros,*

*3) Chaque nuit d'Hôtel ne sera pas remboursée au-delà de 100 Euros*

*4) Les repas (2 par jours hors le petit-déjeuner) ne seront pas remboursés au-delà de 20 euros par repas*

*5) En l'absence éventuelle de navettes ou de transports en commun d'utilisation commode (heure d'arrivée et de départ), la Fondation remboursera les transferts en Taxis A/R aéroport de Los Angeles/Hôtel de Los Angeles (présentation des factures). La Fondation ne remboursera pas d'autres éventuels déplacements en taxis lors du congrès étant donné la présence de navettes entre le « Convention Center » et les Hôtels qui ne sont pas directement accessibles à pied.*

*6) La Fondation ne prendra pas en charge d'autres frais que ceux énumérés précédemment (transport, hôtellerie, restauration, inscription au congrès)*

**M. Abdelkrim Saïfi.**

Directeur de la Fondation Cœur et Artères

**Demande de renseignements :**

**Susan Moradi**  
Directrice Adjointe

**Clémence Dubois**  
Chef de projets

96 rue Nationale  
59000 LILLE  
[contact@fondacoEUR.com](mailto:contact@fondacoEUR.com)  
03 28 16 92 00

**RAPPELS** : Les dossiers de candidatures devront parvenir à la Fondation Cœur et Artères au plus tard le **21 septembre 2012** par email ([contact@fondacoEUR.com](mailto:contact@fondacoEUR.com)) et par courrier postal (Fondation Cœur et Artères, 96 rue Nationale, 59000 Lille)